



**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DU COMTÉ DE GRUYÈRE**

2022

a) Rapport d'activités et informations générales.....	2
b) Rapport sur le comptes	6
c) Rapport d'exploitation.....	11

a) Rapport d'activités et informations générales

Assemblée des délégué·e·s

Deux assemblées ont eu lieu en 2022. Suite à l'introduction du nouveau plan comptable harmonisé (MCH2) au 01.01.2022, l'assemblée de printemps a validé une modification des statuts, ainsi que le nouveau règlement des finances. A l'automne, des informations ont notamment été données sur les mesures à entreprendre en cas de pénurie d'électricité, ainsi que sur l'avancement du regroupement des STEPs de Charmey et Broc.

Comité de direction

Le comité s'est réuni à huit reprises pour traiter les affaires courantes de l'association. Quelques informations sur des projets particuliers sont relatées ci-dessous.

Commission financière

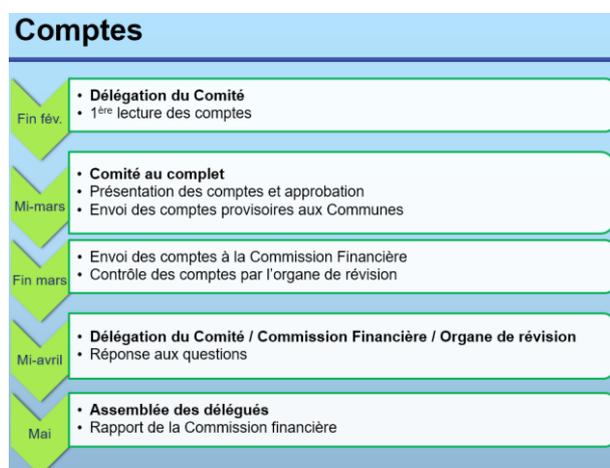
Règlement des finances

Le règlement des finances a été accepté par l'assemblée des délégué·e·s du 19.05.2022, puis avalisé par le Conseil d'Etat, le 13.10.2022. Les montants suivants ont été arrêtés:

- La compétence financière du comité pour les dépenses nouvelles est fixée à CHF 50'000.00
- La limite d'activation est fixée à CHF 80'000.00
- La compétence du comité pour décider d'un crédit additionnel (sur un investissement) est fixée à 10%, mais au maximum CHF 50'000.-
- La compétence du comité pour décider d'un crédit supplémentaire (sur budget de résultats) est fixée à 20%, mais au maximum CHF 25'000.-

Processus

- Deux processus calendaires pour l'établissement du budget et pour la révision des comptes ont été mis en œuvre afin de respecter les prescriptions de MCH2 :



Collaborateurs

La station d'épuration (STEP), les stations de pompage (STAP), le collecteur de transport et toutes les infrastructures dédiées : déversoirs d'orage (DO), bassins de rétention d'eau de pluie (BEP), etc... sont entretenus par un chef d'exploitation et deux exploitants (2,9 EPT). Une personne de nettoyage à 10% complète l'équipe.

La partie administrative est assurée par une collaboratrice à 20%. Cette dernière officie également dans le groupe de travail créé pour le regroupement des stations de Broc et Charmey.

Audit de sécurité

Un chargé de sécurité a été nommé et un audit a permis de lister différents points à améliorer pour garantir la sécurité sur le site de la STEP et dans les STAPs.

Exploitation

STEP

Les bassins de la biologie ont rencontré un problème technique en fin d'année 2021 : des tuyaux d'air se sont déboîtés au fond d'un bassin. Les réparations ont eu lieu au printemps 2022, par remplacement des colliers de fixation. Durant ce même laps de temps, les têtes de murs ont été réparées en plusieurs endroits, car elles se fendent sous la pression des ponts roulants.

Stations de pompage

Des contacts ont été pris, respectivement des négociations menées avec les quatre propriétaires de terrain des stations de pompage situées hors du périmètre de la Commune de Broc. Un propriétaire a accepté de vendre la surface nécessaire. Les trois autres propriétaires n'ont pas donné suite ou ont souhaité instaurer un droit distinct permanent (DDP). Des discussions sont encore en cours. La régularisation devrait être achevée en 2023.

Collecteurs de transport

Durant l'année a eu lieu le contrôle du dernier tronçon de collecteurs qui n'avait pas encore été examiné. Ainsi, depuis 2012, la totalité des collecteurs de transport a été curée. Des passages de caméra ont été effectués pour contrôler l'état des canalisations et les tronçons problématiques ont été chemisés ou remplacés.

On relève que le tronçon situé après la station de pompage de "Botterens" (ainsi nommée car elle envoie vers la STEP les eaux arrivant de la rive droite du lac en provenance de Botterens-Villarbeney) a été en partie déplacé. En effet, le pont sur la Jogne menant à l'usine électrique Electrobroc a été rénové. Aussi, la conduite qui y était auparavant accrochée a ainsi pu être intégrée dans le tablier dudit pont.

Investissement

Aucun investissement n'a été réalisé en 2022

Agrandissement de la STEP – Regroupement AICG - AECE

Visite de STEP

Au printemps 2022, le comité de direction s'est déplacé à Yverdon, afin de récolter des renseignements sur les défis d'une transformation de STEP. L'exploitant de la station vaudoise a répondu aux questions du comité en apportant aussi ses impressions et son expérience.

Groupe de travail GT-Steps

Le groupe de travail pour le regroupement des STEP de Charmey et Broc, composé de quatre membres de l'AECE, de quatre membres de l'AICG, de deux représentants du SEN et d'une secrétaire, s'est réuni à 10 reprises pour traiter des sujets suivants :

- Élaboration d'une convention de planification, de statuts et d'un contrat de reprise, en collaboration avec un mandataire spécialiste des questions juridiques et avec les services de l'État.
- Élaboration d'une clé de répartition des frais liés aux investissements, en collaboration avec un ingénieur conseil.
- Conception d'une identité visuelle : logo et site internet (en préparation).
- Recherche d'un bureau d'ingénieurs pour l'élaboration d'un cahier des charges d'avant-projet, afin de trouver un mandataire pour la réalisation de l'agrandissement.
- Suivi de l'avancement de certaines infrastructures nécessaires à la conduite de liaison entre Charmey et Broc, en collaboration avec EauSud SA.
- Détermination du nom de la nouvelle association : **Association du Bassin Versant Haute-Gruyère (ABVH)**.
- Élaboration d'un organigramme.
- Élaboration d'un planning, y compris plan de communication.

Divers

Saumonerie

Un terrain d'entente avait été trouvé entre la Commune de Grandvillard et l'AICG pour accepter les eaux usées de la "Saumonerie des Préalpes". Toutefois, comme chacun a pu le lire dans la presse, la Commune a finalement renoncé à ce projet, en raison de l'approvisionnement en eau trop contraignant.

Passerelle de Grandvillard

Hors des sentiers balisés, mais tout de même régulièrement empruntée par les promeneurs, la passerelle de Grandvillard a été sécurisée, par la pose d'un treillis.



Passerelle de Grandvillard : en dessous, une conduite qui transporte des eaux

b) Rapport sur les comptes

Fonctionnement:

Les charges de fonctionnement 2022, amortissements compris, présentent un boni de 3.1 % par rapport au budget voté:

1. En chiffres

Budget adopté en automne 2021	CHF	1'350'908
Comptes de résultats 2022		<u>1'309'003</u>
Soit une différence (boni) de		- 41'905

Répartition:

Chapitre 7	Charges brutes d'exploitation	CHF	1'608'690.80	
	Produits d'exploitation		<u>-159'801.05</u>	
	Charges nettes d'exploitation		1'448'889.75	
	Taxe micropolluants		-139'887.00	
	Prélèvement à la réserve		<u>-0.00</u>	
			1'309'002.75	
Frais de fonctionnement 2022 facturés selon la clé 2021-2023				1'309'002.75
Taxe sur les micropolluants facturée selon le nombre d'habitants				139'887.00

Résultat par nature					
	En francs	Comptes 2022	Budget 2022	Budget 2023	Explications
EXPLOITATION					
1	Charges de personnel et comité	468'808	458'370	470'195	Salaires, ch. sociales, formation, habits, indemnités
2	Achats	21'440	19'500	22'500	Matériel, outils, appareils, mobilier, véhicules, labo, classeurs...
3	Energies	88'281	85'000	125'000	Electricité, eau, mazout
4	Produits chimiques	78'930	71'500	78'400	Biologie, table d'égouttage, déshydratation, laboratoire
5	Entretien	210'637	172'500	234'700	Routes, bâtiments, réseau, appareils
6	Transport et élimination	183'180	176'000	181'000	Déchets, sable, boues
7	Prestations de tiers	25'296	78'200	88'700	Analyses, révision, Co. adm., Hébergements, Clé, Cadastre
8	Assurances	27'015	26'700	27'900	Bâtiments, véhicule, RC, Prot. juridique
9	Divers	6'671	11'900	12'100	
10	Annuités	288'786	328'238	297'258	Intérêts, amortissements
11	Taxe micropolluants	139'887	142'200	142'200	Selon STATPOP
	Charges brutes	1'538'931	1'570'108	1'679'953	
PRODUITS D'EXPLOITATION					
12	Revenus des biens	-16'000	-13'000	-17'000	Loyers (Sanima, Local toxiques)
13	Travaux pour des tiers	-56'135	-45'000	-46'000	AECE, WC mobiles, fosses septiques, cadastre
14	Vente d'électricité	-13'837	-15'000	-22'000	Production du CCF (surplus)
15	Autres recettes	-143'956	-146'200	-146'200	Péréquation transports, micropolluants
	Produits	-229'929	-219'200	-231'200	
	Charges nettes	1'309'003	1'350'908	1'448'753	Participation des communes
	Résultat opérationnel	1'309'003	1'350'908	1'448'753	
16	Charges et produits extraordinaires	-	-	-	
	Budget à répartir selon la clé	1'309'003	1'350'908	1'448'753	
	<i>Evolution Comptes 2022 / Budget 2022</i>	96.9%	100%		
	<i>Evolution Comptes 2022 / Budget 2023</i>	90.4%		100%	

2. Commentaires

Charges de personnel et comité

Le dépassement est justifié par le fait que les travaux relatifs au regroupement des STEPs de Charmey et Broc ont nécessité plus d'heures que prévu au budget.

Achats

Ce poste regroupe tous types d'achats (hormis les produits chimiques).

Énergies

L'énergie consommée est répartie de la manière suivante :

- a. STEP : électricité ~31'000.- | eau ~20'000.-
- b. STAPs : électricité ~37'000.- | eau ~100.-

Produits chimiques

L'achat de produits chimiques s'est avéré plus onéreux, notamment à cause des pénuries de certains produits (acide chlorhydrique) et des frais de transport en hausse à cause de la conjoncture actuelle.

Entretien

L'entretien des installations est toujours difficile à estimer.

De plus, deux entretiens non prévus au budget péjorent nettement ce poste :

- a. Pont sur la Jogne, près d'Electrobroc (+ 17'000.-) : les modifications ont été prises en charge en partie par la Commune de Broc et Groupe E, mais les nouveaux raccordements aux extrémités du pont ont été supportés par l'AICG.
- b. Curage du tronçon entre la gravière Sudan à Enney et la STEP (+ 12'000.-) : ce tronçon a nécessité un curage supplémentaire à cause d'un fort encrassement.

Transport et élimination

Sur ce poste, l'augmentation des frais de transport a également joué un rôle non négligeable.

Substances:	Budget	Quantités éliminées
Déchets divers	42 to	45 to
Cailloux	12m ³	12 m ³
Sable	15to	15 to
Boues déshydratées	820 to	902 to

Prestations de tiers

Ce poste englobe la téléphonie, les frais bancaires, les analyses et autres cotisations aux associations, ainsi que les honoraires de mandataires. Les frais d'étude en vue du regroupement des STEPs de Broc et Charmey ont été moins élevés que prévu, car le projet avance moins vite que prévu. En conséquence, un montant a été prévu au budget 2023.

Assurances

Les primes de l'assurance des bâtiments (ECAB) s'élèvent à	3'316.70
Les primes des assurances privées (Installations, véhicules, responsabilité civile, protection juridique) s'élèvent à	23'698.50

Divers

Ce poste comprend quelques dédommagements, frais de repas et autre frais divers.

Annuité

Le passage à MCH2 et son but de rendre la situation financière des collectivités locales plus transparente (True and fair view) a induit des modifications dans les durées d'amortissement des investissements effectués ces dernières années.

De plus, un renouvellement d'emprunt en début d'année influence ce poste à la baisse. Ainsi les intérêts sur les investissements consolidés ont été moins coûteux que prévu :

Amortissements	259'990
Intérêts sur investissements consolidés	28'796
Prélèvement à la réserve de réévaluation du PA	--
Annuité	288'786

État des amortissements au 31.12.2022:

	Montant	Investissement	Taux	Fin	Solde à amortir
CHF	17'829.00	bassins	3%	2035	219'894
	18'598.00	stockeur	3%	2035	229'376
	4'589.00	AIDEC	3%	2035	56'585
	30'000.00	bâtiment déshydratation	3%	2045	670'000
	154'176.50	réhabilitation STEP (A + B) – Génie Civil	3%	2050	1'180'823
		réhabilitation STEP (A + B) – électrotechnique	10%	2026	
	4'762.00	révision complète des STAPs	2%	2070	223'795
	975.00	réparation du collecteur à Villars-sous-Mont	1.25%	2099	75'075
	29'060.55	étude avant-projet (étape C)	10%	2023	--
	0.00	Véhicule d'exploitation, mobilier, machines	10%		--
CHF	259'990.05				2'655'548

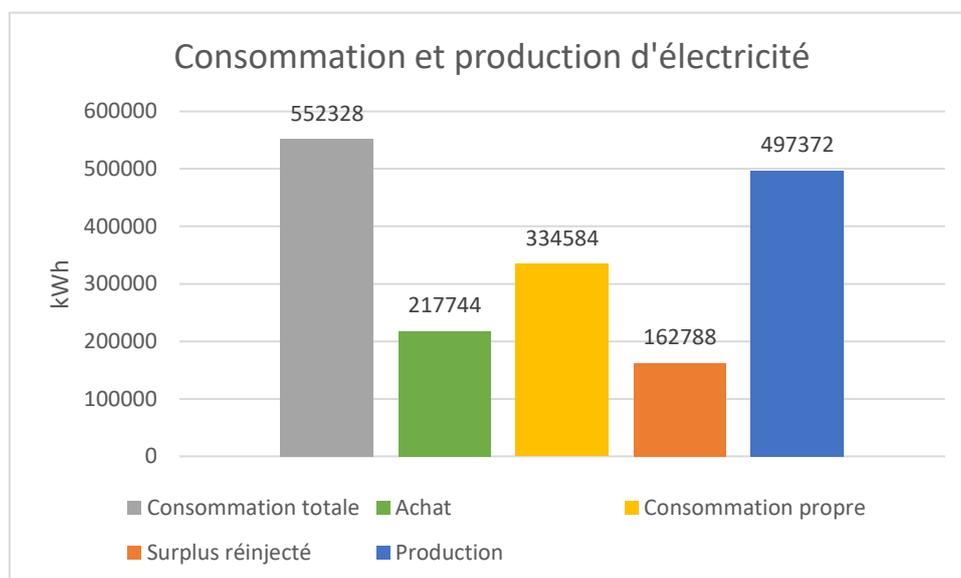
Taxe micropolluants

Cette taxe est basée sur la STATPOP2020. La statistique montre que la population du bassin versant de l'AICG a crû de 0.4% entre 2019 et 2020.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont composés de:

- Loyers pour l'entreposage des déchets carnés et des substances toxiques.
- Déshydratation des boues pour l'AECE (STEP de Charmey).
- Élimination des substances de fosses septiques et de WC publics amenées par les entreprises de transport.
- Facturation de la taxe des micropolluants aux communes-membres.
- Facturation de la part liée aux visites des entreprises sur les territoires communaux (cadastre des eaux usées industrielles).



Vente d'électricité

La vente d'électricité grâce au couple chaleur-force (CCF) montre que la STEP produit presque autant qu'elle consomme. La production est toutefois injectée dans le réseau, car les fortes variations des besoins en énergie ne peuvent être garantis par notre production.

Bilan

Actifs

Actifs circulants

La trésorerie est suffisante. Les débiteurs sont constitués par les communes-membres de l'association et quelques autres débiteurs. Les stocks ont été activés.

Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés sont constitués uniquement de patrimoine administratif. Les investissements propres (solde env. 2.65 mios) sont constitués des investissements effectués par l'association. Ces montants ont été ré-évalués au 01.01.2022, lors du passage au système MCH2.

Passifs

Engagements courants

Quelques dettes de fonctionnement 2022 seront payées en 2023, ainsi qu'un montant dû à l'administration fédérale des contributions (TVA).

Comptes de régulation

Une provision pour des travaux de chemisage de canalisation a été constituée. Ces travaux seront effectués en cours d'année 2023.

Emprunts

Etat des emprunts au 31.12.2022:	durée	prêt de base	dette résiduelle	taux
- Banque Cantonale de Fribourg	2009 - 2024	300'000.00	144'000.00	3.15 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2022 - 2025	1'497'000.00	1'437'000.00	0.25 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2014 - 2024	800'000.00	520'000.00	2.05 %
- Banque Raiffeisen	2015 - 2025	1'000'000.00	700'000.00	1.12 %
- Banque Raiffeisen	2017 - 2024	260'000.00	<u>26'000.00</u>	1.00 %
			CHF2'827'000.00	

Broc, le 11 mai 2023

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU COMTÉ DE GRUYÈRE



J.-F. Pasquier
Président



K. Favre
Secrétaire

c) Rapport d'exploitation

<u>SOMMAIRE</u>		<u>2021</u>	<u>2022</u>
Hydraulique :	Eaux usées traitées, total	2'204'104 m3	1'878'829 m3
	Eaux usées, ménages et industries	~ 1'014'408 m3	~ 835'704 m3
	Eaux parasites, eaux de pluie	~ 1'189'696 m3	~ 1'043'125 m3
	Pluviométrie	1'445 mm	1'068 mm
Biologique :	EH en DCO (demande chimique en O ₂)	28'633 EH	27'192 EH
	EH en DBO5 (demande biochimique en O ₂)	28'922 EH	27'626 EH
Consommation :	Electricité à la Step	1'006 kW/j	1'368 kW/j
	Electricité, Stations de pompage	571 kW/j	578 kW/j
	Mazout	4'200 l	0 l
Production :	Electricité à la Step (moteur à gaz)	1'370 kW/j	1'363 kW/j
	Matières à digérées (boues fraîches)	104.87 m3/j	112.54 m3/j
	Matières sèches à éliminer (boues fraîches)	3'104 kg/j	3'039 kg/j
	Matière sèche produite par EH (boues fraîches)	108 g/j	112 g/j
	Déchets de dégrillage	114 kg/j	125 kg/j
Capacité utilisée :	En biologie: - DCO (selon dimensionnement max 27'500 EH)	~ 104 %	~ 99 %
	- DBO5 (selon dimensionnement max 27'500 EH)	~ 105 %	~ 100 %
	En hydraulique (selon dimensionnement max 8'800 m ³ /j)	~ 69 %	~ 58 %

Description	Unité	2021	2022
1. VOLUME TRAITES			
- Eau: volume total	m ³	2'204'104	1'878'829
moyenne journalière	m ³ /j	6'039	5'147
- Eaux consommées, hab. et ind.	m ³	1'014'408	835'704
- Eaux de pluie, + permanente	m ³	1'189'696	1'043'125
% eaux usées par rapport au volume total	%	46.0	44.5
Pluviométrie	mm	1'445.3	1'068.0
- Fosses septiques	m ³	242	491
2. PRODUCTIONS			
- biogaz total	m ³	334'298	333'672
moyenne journalière	m ³ /j	916	914
- boues fraîches total	m ³	38'276	41'078
moyenne journalière	m ³ /j	104.87	112.54
- boues digérées total livrées	m ³	9'102	7'843
moyenne journalière	m ³ /j	24.9	21.5
3. CONSOMMATIONS			
- Eau du réseau: Total général	m ³	7'838	9'418
Step	m ³	7'768	9'369
Déchets carnés	m ³	49	30
Stap et Bep	m ³	21.1	19.3
- Electricité: Step	kwh	367'032	499'434
moyenne journalière	kwh/j	1'006	1'368
Moteur à gaz	kwh	500'230	497'371
moyenne journalière	kwh/j	1'370	1'363
Stations de pompage	kwh	208'479	210'859
moyenne journalière	kwh/j	571	578
- Mazout	litre	4'200	0
- Précipitant: Chlorure ferrique	litre	88'654	82'267
moyenne journalière	litre	243	225
- Biogaz: Chauffage	m ³	331'613	333'039
moyenne journalière	m ³ /j	909	912
Torchère	m ³	2'685	633

Description	Unité	2021	2022
6. ANALYSES DE LA DIGESTION			
- boues fraîches volume total traité	m ³	38'276	41'078
moyenne journalière	m ³ /j	104.9	112.5
matières sèches	kg	1'132'978	1'109'103
matières sèches moyenne journalière	kg/j	3'104	3'039
matières sèches en %	%	2.96	2.7
matières minérales	kg	264'550	238'790
matières minérales moyenne journalière	kg/j	725	654
matières minérales en %	%	23.35	21.53
matières organiques	kg	868'428	870'313
matières organiques moyenne journalière	kg/j	2'379	2'384
matières organiques en %	%	76.65	78.47
-Boues digérées volume livré	m ³	9'102	7'843
Boues en tonne de matière sèche	TMS	260	258
Siccité des boues	%	2.86	3.28